

## LA CANADIAN CATTLE IDENTIFICATION AGENCY LANCE UN OUTIL DE RECHERCHE DES IDENTIFICATIONS DES INSTALLATIONS NATIONALES

5 avril 2013

La [Canadian Cattle Identification Agency](http://www.canadaid.ca) (CCIA) est ravie d'annoncer le développement d'un outil de **recherche des identifications des installations nationales**. Il s'agit de la dernière amélioration apportée à la base de données CLTS (Canadian Livestock Tracking System), un système de traçabilité conçu pour endiguer et éradiquer la maladie chez les animaux dans le cadre d'une approche nationale, efficace et appropriée.

L'initiative de recherche des identifications des installations nationales a été conçue pour soutenir et répondre aux exigences de :

- toutes les provinces et de tous les territoires relatives à la gestion de la génération des numéros d'identification des installations (PID) en enregistrant les numéros PID générés par les provinces/territoires dans le module de recherche des identifications des installations nationales ;
- l'ensemble des opérateurs de bétail canadiens et des activités agricoles impliquant des animaux comélangés qui signalent des événements dans la base de données CLTS en vue de vérifier en temps réel la validité des numéros PID générés par leur province/territoire et enregistrés dans la base de données CLTS.

La CCIA a développé l'interface Web de recherche des identifications des installations nationales en utilisant les algorithmes des numéros PID (c'est-à-dire un ensemble de règles) et des listes de numéros PID régulièrement mises à jour fournies par les administrateurs du programme sur les numéros PID provinciaux/territoriaux.

### **Le processus de recherche des identifications des installations nationales :**

Lorsqu'un utilisateur CLTS enregistre dans la base de données CLTS un événement lié à un numéro PID, le système CLTS se connecte à l'outil de recherche des identifications des installations nationales afin de vérifier la validité du numéro PID soumis. Tout d'abord, l'outil de recherche vérifie si le numéro PID soumis se trouve dans la liste active des numéros PID provenant des provinces/territoires. Si le numéro PID figure dans cette liste active, il est considéré comme valide et l'enregistrement est accepté. Si le numéro PID n'apparaît pas dans cette liste active, il est vérifié par rapport à l'algorithme fourni par les provinces/territoires. En cas d'échec de la vérification du numéro PID par rapport à l'algorithme, l'outil envoie un courrier électronique à l'utilisateur CLTS afin de lui signifier le refus du numéro PID concerné. En cas de succès de la vérification du numéro PID par rapport à l'algorithme, l'outil attribue le statut Conditionnel au numéro PID et vérifie à nouveau la liste active environ une semaine plus tard. Ensuite, si le numéro PID se trouve bien dans la liste active, il est considéré comme valide. Toutefois, s'il ne figure toujours pas dans la liste active, l'outil envoie un courrier électronique à l'utilisateur CLTS afin de lui signifier que le numéro PID est invalide et de l'inviter à contacter l'administrateur du programme sur les numéros PID provinciaux/territoriaux au sujet du statut du numéro PID.

« En tant qu'organisation créée et établie par l'industrie, la Canadian Cattle Identification Agency a appliqué ces mises à jour de la base de données CLTS afin de simplifier la notification des mouvements par les producteurs de bétail canadiens et d'optimiser l'intégrité des données sur les événements. Pour ce faire, elle collabore avec les provinces et les territoires en vue de s'assurer que seuls les numéros PID sont acceptés dans la base de données CLTS. En collaborant avec



l'industrie et les gouvernements pour soutenir les principes de traçabilité, nous nous efforçons en permanence d'étendre l'infrastructure de la base de données CLTS, d'en améliorer la technologie, mais aussi d'optimiser la conformité de l'ensemble du système », affirme Brian Caney, directeur général de la CCIA.

Agriculture et Agroalimentaire Canada a financé ce projet essentiel dans le but d'améliorer les procédures de signalement des mouvements d'animaux du système de traçabilité canadien. Le secteur de l'élevage de bétail continuera de travailler à l'avenir avec ses partenaires de l'industrie et du gouvernement en vue de trouver des solutions abordables qui favorisent la participation du secteur au système national.

Les coordonnées des secrétaires généraux provinciaux et territoriaux sont disponibles en ligne sur le site du [centre de ressources CLTS](#). Dans la section « *Frequently Asked Questions* » (*Foire aux questions*), sélectionnez « *Premises* » (*Installations*), puis « [How can I get my premises number](#) » (*Comment puis-je obtenir mon numéro d'installation ?*).

**Pour en savoir plus ou parler à une personne en charge des relations avec la presse, contactez :**

Kori Maki-Adair

Directrice des communications

Tél. : (403) 476-1984 | Portable : (403) 703-5575 | E-mail : [kmaki-adair@canadaid.ca](mailto:kmaki-adair@canadaid.ca)